

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1956)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: M.J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ciper à une exposition internationale de l'habitation et d'art appliqués à Helsingborg (Suède). Une subvention a été également accordée à la société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs pour la section d'art appliquée de sa 21e exposition.

Concours. — A la demande du service de l'état-major général, le secrétariat a, avec la collaboration de la commission des arts appliqués, organisé un concours général pour une affiche de propagande en faveur du service complémentaire féminin; le jury jugera les projets au printemps de 1956.

Le concours des meilleures affiches de l'année a eu lieu pour la treizième fois. Il a réuni 331 affiches. Par exception, le jury n'en a retenu que 18 au lieu de 24; elles ont, selon l'usage, été exposées publiquement dans les principales villes du pays.

c. — Fondation Gleyre

La commission a dû examiner, dans sa séance annuelle, quatorze demandes de subvention pour des travaux artistiques importants commandés par des institutions publiques. Parmi elles, neuf ont été prises en considération; pour trois autres, la décision a été renvoyée à une séance ultérieure. La commission dispose du revenu du capital de fondation (500 000 francs), soit d'environ 15 000 francs par année.

d. — Fondation Gottfried Keller

La fondation a procédé à de nouveaux achats d'œuvres d'art suisse ancien et récent; elle a acquis quatre tableaux, dix dessins de vitraux, seize eaux-fortes coloriées et un vitrail. Suivant l'usage, ces objets ont été remis en prêt à des musées publics.

Au musée de l'ancien couvent Saint-Georges, à Stein-sur-Rhin, les travaux de restauration ont été poursuivis.

e. — Monuments historiques

Une nouvelle ordonnance sur l'encouragement, par la Confédération, de la conservation des monuments historiques, qui contient les dispositions d'exécution de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1950 concernant le crédit pour la conservation des monuments historiques, a été édictée le 18 août 1955.

Le crédit pour la conservation des monuments historiques a été augmenté pour la première fois, en application de l'article 3 de l'arrêté fédéral cité, et porté de 250 000 à 600 000 francs à cause des dépenses élevées qu'entraîne la restauration de plusieurs importants monuments (château Stockalper, collégiale de Schaffhouse, façade de l'abbaye d'Einsiedeln, cathédrale de Lausanne, etc.). Trente et une nouvelles demandes de subvention ont été prises en considération.

B I B L I O G R A P H I E

Joseph Gantner: Histoire de l'art en Suisse, Vol. II, L'Epoque gothique, fasc. VII, Ed. Victor Attinger, Neuchâtel.

Cette utile et précieuse publication se poursuit à un rythme lent, mais sûr: près de quatre ans se sont écoulés entre les Ve et Vie fascicules, et plus de trois entre le Vie et celui qui sort de presse.

Le IIe volume approche de sa fin. Ce VIIe fascicule, qui va de la page 291 à la page 338, reprend l'exposé aux fresques romanes, grisonnes et de la Suisse centrale et orientale. Puis, après avoir rappelé les miniatures du manuscrit Manesse, l'auteur traite, avec l'ampleur due, des vitraux de Koenigsfelden, cette

stellung für Wohnungseinrichtungen, industrielle Formgebung und Kunstgewerbe in Helsingborg (Schweden); an die Gesellschaft Schweizerischer Malerinnen, Bildhauerinnen und Kunstgewerblerinnen für ihre 21. Gesamtausstellung in Bern, die auch eine Abteilung angewandter Kunst umfaßte.

Wettbewerbe. — Auf Wunsch der Generalstabsabteilung hat das Sekretariat in Zusammenarbeit mit der Kommission für angewandte Kunst einen allgemeinen Wettbewerb zur Gewinnung eines Werbeplakates für den Frauenhilfsdienst ausgeschrieben; die Beurteilung der Wettbewerbsentwürfe wird im Frühjahr 1956 erfolgen. Im 13. Wettbewerb der «Besten Plakate des Jahres» lagen 331 Blätter vor. Die Jury wählte davon 18 aus, gegenüber 24 in den früheren Jahren; wie üblich wurden sie in den größeren schweiz. Städten öffentlich ausgestellt.

c) Gleyre-Stiftung

Der Stiftungskommission lagen an ihrer Jahressitzung 14 Gesuche um Kostenbeiträge für größere, von öffentlichen Institutionen in Auftrag gegebene künstlerische Arbeiten vor. 9 davon konnten berücksichtigt werden; bei dreien wurde der Entscheid vertagt. — Der Kommission stehen für solche Beiträge die Erträge des Stiftungsvermögens von Fr. 500 000, also rund Fr. 15 000 jährlich zur Verfügung.

d) Gottfried-Keller-Stiftung

Die Stiftung hat ihre Sammlungen durch den Ankauf bedeutender Werke der älteren und neueren Schweizer Kunst — 4 Gemälde, 10 Scheibenrisse, 16 kolorierte Radierungen und ein Glasgemälde — erweitert und diese Erwerbungen wie üblich öffentlichen Museen als Leihgabe anvertraut.

Die Restaurationsarbeiten im Klostermuseum St. Georgen in Stein am Rhein wurden weitergeführt.

e) Denkmalpflege

Eine neue «Verordnung über die Förderung der Denkmalpflege durch den Bund», die die Ausführungsbestimmungen zum grundlegenden Bundesbeschuß vom 28. September 1950 betreffend den Kredit für Erhaltung historischer Kunstdenkäler enthält, wurde vom Bundesrat am 18. August 1955 erlassen.

Der Kredit für Denkmalpflege erfuhr, gestützt auf Art. 3 des zitierten Bundesbeschlusses, erstmals eine außerordentliche Erhöhung von Fr. 250 000 auf Fr. 600 000, dies vor allem im Hinblick auf die großen Aufwendungen, die die Restaurierung einer Reihe wichtiger Einzelobjekte (Stockalperschloß, Münster Schaffhausen, Stiftsfassade Einsiedeln, Kathedrale Lausanne u.a.) erfordert. Im ganzen konnten 31 neue Beitragsgesuche berücksichtigt werden.

Sainte-Chapelle du moyen âge suisse. Abordant ensuite les arts mineurs, il signale l'apparition de la monstrance dans l'orfèvrerie religieuse et quelques reliquaires et châsses, et ainsi aborde le gothique tardif ou flamboyant.

L'accroissement de la production devient alors immense. A partir de 1430, des personnalités apparaissent, un souffle réchauffant vient du sud. Et voici les merveilleux portails de Saint-Nicolas de Fribourg, de la cathédrale de Berne, celui des Montfalcon à Lausanne. Mais c'est la fin d'une glorieuse tâche artistique: plus de statuaire figurée à la façade de San Lorenzo, à Lugano, un simple encadrement architectural.

Il ne reste que des saints sépulcres — celui de Saint-Nicolas de Fribourg est un grand chef-d'œuvre d'inspiration bourguignonne — et des tombeaux isolés. Désormais la richesse ornementale quittera les porches pour gagner le maître-autel, où s'installeront les beaux retables à volets.

M. J.